et de son intégrité. Les concours les plus larges et les plus généreux ne lui feront donc pas défaut, nous en avons l'assurance et, bientôt, pourront être gravés en lettres d'or, sur la façade du stand, les noms des donateurs qui auront contribué à la création de cette œuvre essentiellement patriotique.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mercredi 26 mai

MM. Berry, Tournade, Ballande critiquent vivement le projet de convention avec les Messageries Maritimes

Paris, 26 mai.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Brisson.

VALIDATION D'ELECTION

La Chambre valide sans débat M. Mille, élu à Moulins.

LA CONVENTION AVEC LES MESSAGERIES MARITIMES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

Le rapporteur M. Chautard conclut, au nom de la Commission du budget, à la ratification de la convention. En outre, M. F. Deloncle, au nom de la Commission des affaires extérieures et coloniales, M. Noulens au nom de la Commission des postes et télégraphes, M. Carnaud au nom de la Commission de la marine, ont donné un avis favorable

Intervention de M. Berry

M. Georges Berry dépose une motion préjudicielle tendant au renvoi à la Commission afin que le gouvernement apporte un nouveau projet plus conforme aux intérêts nationaux.

M. G. Berry soutient qu'il n'y a pas eu d'enquête ni d'étude suffisante de la question.

L'orateur développe longuement ses arguments. Il se plaint qu'il n'y ait pas eu d'adjudication. Il termine en insistant pour le renvoi.

M. Chautard, rapporteur, lave la convention des accusations formulées contre elle. En ajournant la discussion, dit-il, on donnerait de la force aux imputations dont le projet est l'objet. La convention soulève d'intéressantes questions de principe qui méritent d'être examinées.

M. Jaurès, tout en étant adversaire du projet, estime que le renvoi ne doit être prononcé qu'après discussion.

M. Berry ajourne sa motion jusqu'après la discussion générale.

M. Ballande contre la convention

M. Ballande combat la convention.

Il estime qu'au lieu de prendre la charge du capital, et devenir associé, l'Etat devrait plutôt accorder à la Compagnie la subvention nécessaire pour procéder à la réfection du matériel. La meilleure solution serait de recourir à l'adjudication par lignes ou par groupes de lignes.

M. Baldande termine en demandant le renvoi du projet à une Commission spéciale.

M. Tournade critique le projet

M. Tournade trouve qu'on n'a pas fait une enquête sérieuse, et qu'on se hâte de discuter une convention dont la légalité est contestée par les actionnaires eux-mêmes. Au surplus, il y a d'autres demandeurs en concession.

Avant de voter la convention, la Chambre doit exiger que l'on fasse une adjudication, d'autant plus que la Compagnie des Messageries Maritimes sera déboutée.

D'autre part, en devenant son associé, l'Etat crée un monopole et empêche toute concurrence.

Si l'on veut sauver la Compagnie, mieux vaut augmenter sa subvention.

M. Tournade termine en demandant le rejet de la convention.

M. Guesnerra reproche à son tour au ministre de n'avoir pas recouru à l'adjudication, n'ayant pas dressé de cahier des charges.

La discussion est renvoyée à mercredi prochain et la séance est levée à 5 h. 55.

Jeudi, séance à deux heures pour la discussion de la réforme des Conseils de guerre.

Les Cheminots français au Vatican

Un discours de Pie X

Rome, 26 mai. — Le Souverain Pontife a reçu hier matin, dans la salle de béatification, huit cents cheminots, appartenant aux sections de l'*Union catholique des chemins de fer français*. Ils avaient apporté avec eux une centaine de drapeaux qu'on a réunis autour du trône papal.

Lorsqu'il est entré dans la salle, Pie X a donné sa main à baiser à tous les présents l'un après l'autre. Puis, étant monté sur le trône, il a écouté la lecture d'une adresse, lue par le directeur de l'*Union*, l'abbé Reysmann, qui a expliqué le fonctionnement de l'association. Ensuite, le comte Mathieu, vice-président, a présenté au Pape un album, dans lequel on avait réuni les signatures des quarante mille membres de l'*Union*.

Dans son discours, le Pape loua les cheminots catholiques de l'activité qu'ils déployaient pour améliorer leur sort, sans oublier leurs devoirs, et il ajouta des éloges pour l'organisation ouvrière en général, en faveur de laquelle, dit-il, les catholiques ne doivent pas se lasser de travailler.

En terminant, il a dit : « La France catholique dort comme Lazare; et comme Lazare elle attend la voix du Christ qui la réveillera. Votre *Union des chemins de fer* peut hâter, par son œuvre, ce réveil. »

Ces paroles ont été chaleureusement applaudies. Puis, ayant béni les cheminots, qui étaient tous émus, Pie X est passé au milieu d'eux pour rentrer dans ses appartements. Près de lui, un petit garçon français, vêtu de blanc, cria : « Vive le Pape ! » Pie X s'arrête et embrasse l'enfant ce qui provoqua l'enthousiasme des pèlerins.

LA GRÈVE DES INSCRITS MARITIMES

NOUVEAUX NAVIRES DÉSARMÉS

Marseille, 26 mai. — Cinq nouveaux bâtiments ont été désarmés : le « Médoc », des Messageries Maritimes ; le « Touareg », de la Compagnie Mixte ; le « Farman », de la Compagnie Fraissinet ; le « Saint-Brieuc », de la Maison Vimont, et le « Moïse », de la Compagnie Transatlantique.

LES SERVICES POSTAUX

Les contre-torpilleurs remplacent les paquebots

Toulon, 26 mai. — Les contre-torpilleurs « Claymore », « Sabretache », « Carquois », « Coutelas », « Cognée », « Fanfare », « Oriflamme » et « Pertuisane » sont partis de Toulon pour Marseille, où ils vont assurer le service des courriers postaux pour l'Algérie, la Tunisie et la Corse, mais ils ne prendront aucun passager. Plusieurs autres bâtiments se tiennent également prêts à appareiller au premier signal.

Le service postal a été ainsi organisé par l'administration des postes : trois départs par semaine pour Alger, deux pour Tunis, un pour Oran, un pour Bône et Philippeville, et un départ tous les deux jours pour Ajaccio.

L'administration des postes a demandé au ministre de la Marine l'envoi à Marseille d'un croiseur pour le transport des colis postaux pour l'Algérie et la Corse.

La « Pertuisane » est partie à une heure de l'après-midi avec la poste pour Alger.

La « Sabretache » partira demain pour Bône.

A DEMAIN LA SOLUTION

Dans la réunion que la Confédération des syndicats maritimes a tenue ce matin, la discussion a roulé sur l'ordre du jour voté hier soir par les capitaines. Aucune décision n'a été prise et tous les officiers du pont et des machines se réuniront demain pour prendre une résolution.

La Tempête sur les côtes d'Espagne

Naufrage de 60 barques. — 100 morts

Saint-Sébastien, 26 mai. — Dans la tempête d'hier, plus de 60 barques auraient sombré et l'on évalue les morts à une centaine.

AUTOMOBILISTES, par les temps humides, ne roulez pas sans l'ANTI-DERAPANT VITTU, 15, rue du Ballon, à Saint-Maurice, Lille. 661.2

LE TOUR DE BELGIQUE

La 4e étape : CHARLEROI-NAMUR (172 k. 5)

Sur des routes détrempées, c'est Van Houwaert l'homme de la boue » qui triomphe encore

Hier, mercredi, à 10 heures du matin, fut donné à Charleroi, le départ de la quatrième étape du Tour de Belgique.

Les partants étaient encore au nombre de vingt-trois. Voici leurs noms : Alavoine, Duboc, Faber, Cornet, Hanlet, Van Houwaert, Cruchon, Devroye, Kranskens, Dupont, Renault, Dambremont, Beyens, Lambert, Colsaet, D'Hulst, Spiessens, Smit, Devogelaere, Braun, Lesgourgues, Pirlot et Saroléa.

Malgré les fréquentes ondées, la foule était considérable, non seulement au contrôle de départ mais aussi sur tout le parcours jusqu'à Mont-sur-Marchiennes où les coureurs avaient une forte côte à escalader.

A quelques kilomètres de Charleroi, Van Houwaert et Spiessens réussissent à lâcher le groupe. Ils prirent bientôt 100 mètres d'avance et se relayant tour à tour pour mener le train arrivèrent à Thuin en ayant déjà un kilomètre sur leurs concurrents.

Sur le parcours

Beaumont (39 kilom.) : Van Houwaert et Spiessens passent à 11 h. 10; Colsaet, D'Hulst, Duboc, Alavoine, Hanlet, Devogelaere, à 11 h. 12; Beyens, Faber, Pirlet, Deruysscher, Kranskens, Dupont, Cornet, Cruchon, Devroye, Dambremont, Saroléa, Lambert, Braun, Renault et Smit, à 11 h. 30.

Chimay (58 kilom. 5.) — Les coureurs étaient annoncés pour 12 h. 15; on conçoit facilement quelle foule les attendait aux abords du contrôle fixé au Café Duval. Il fait mauvais, un vent terrible souffle. A 12 h. 12 arrivent à toute vitesse, Van Houwaert et Spiessens, couverts de boue. Le « lion de Flandre » et son compagnon sont follement acclamés. Une neutralisation est rendue nécessaire à cause de deux tournants très dangereux et du passage à niveau. A 12 h. 14, arrive tout un peloton composé de Duboc, Colsaet, Devogelaere et Alavoine; à 12 h. 17, D'Hulst, seul; à 12 h. 20, Lesgourgues, Beyens, Pirlot, Faber; à 12 h. 26, Dupont, Cornet, Devroye, Kranskens et Cruchon; à 12 h. 31, Dambremont; à 12 h. 36, Saroléa; à 12 h. 39, Lambert; à 13 h. 15, Renault; à 1 h. 42, Smit.

Au sortir de Chimay, les coureurs sont assaillis par une formidable averse. Le vent souffle avec rage. Mais cette tempête ne semble gêner en aucune façon Van Houwaert et Spiessens, qui continuent leur route à toute allure.

Heer-Agimont (112 kilom. 5). — A 1 h. 51 accourent Van Houwaert et Spiessens; à 1 h. 54, Duboc et Alavoine; à 1 h. 59, Devogelaere. Ils signent fébrilement et se restaurent quelque peu. Puis, ils repartent après deux minutes de neutralisation; à 2 h. 01 apparaît Colsaet, le courageux Colsaet...

Hastière (124 kilom.). — Van Houwaert et Spiessens passent à 2 h. 10; Alavoine, Duboc, à 2 h. 11. Puis Devogelaere, Colsaet, Faber, Hanlet, Pirlot, Beyens, Lesgourgues, Cornet, Devroye, Cruchon, D'Hulst, Dambremont, Saroléa, Lambert, Braun.

Un peu avant Salzinnes Van Houwaert fausse compagnie à Spiessens et dans une côte lui gagne cent mètres. Pendant de nombreux kilomètres la lutte entre les deux hommes se poursuit acharnée, admirable et Van Houwaert ne parvient à prendre que quelques centaines de mètres à Spiessens qui lui rend donc tout ce qu'il peut.

L'arrivée

A 4 kilomètres du vélodrome, Van Houwaert crève. Il sait que Spiessens n'est pas loin de lui et le temps de réparer lui manque. Il continue donc la course en roulant sur la jante et au vélodrome il accomplit gaillardement les deux tours de piste réglementaires, tandis que le public l'acclame chaleureusement, Van Houwaert rit et montre aux spectateurs la jante de sa bicyclette.

Quelques secondes après lui Spiessens passait la ligne d'arrivée ayant naturellement neutralisé son retard sur le terrible « Lion des Flandres ».

Les arrivées ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1. Van Houwaert Cyrile, à 4 h. 30'; 2. Spiessens, à 4 h. 50" 3/5; 3. Alavoine, à 4 h. 6'37"; 4. Duboc, à 4h 6'37" 3/5; 5. Colsaet, à 4 h. 17'47" 2/5; 6. Devogelaere, à 4h. 18'10"; 7. Hanlet, à 4 h. 26'47"; 8. Faber, à 4 h. 26'48" 2/5; 9. Pirlot, à 4 h. 26'49" 4/5; 10. Beyens, à 4h. 29'9" 2/5; 11. Kranskens, à 4 h. 41 m. 54 s. 4/5; 12. Devroye, à 4 h. 41'56"; 13. Cornet, à 4 h. 41'57" 2/5; 14. Lesgourgues, à 4 h. 41'57" 3/5; 15. Dupont, à 4 h. 42'52" 4/5; 16. Cruchon, à 4 h. 50 m. 39 s. 4/5.

Racahout Delangrenier
Aliment des enfants et des malades. 36

LES GREVES

A ROUBAIX

Fin d'un conflit

Les 21 hommes de peine des Magasins Généraux, boulevard d'Armentières, qui s'étaient mis en grève, il y a quelques jours, demandant une augmentation de cinq centimes à l'heure, ont repris le travail mercredi après-midi, à 1 heure et demie aux anciennes conditions.

A HALLUIN

La grève du tissage de M. Sion

Le chômage s'est encore accentué dans l'établissement de M. Sion, rue des Processions, où les tisserands se sont mis en grève. Une grande partie des ouvriers de la préparation ont dû quitter à leur tour l'atelier mercredi matin. Il n'y a plus actuellement dans l'usine que 30 bobineuses et 15 ouvrières des continus. Les premières fourniront encore pendant quelque temps une demi-journée de travail; les autres continueront d'être employées, même si la grève persiste.

A LILLE

Chez les confectionneurs

La situation de la grève à l'établissement Couzineau prend, chaque jour, un caractère plus aigu, dont on ne peut prévoir la fin, les parties en conflit restant intransigeantes.

La grève des coupeurs entraînera probablement pour jeudi le chômage de deux cents piqûrières et peut-être celui d'une centaine de presseurs.

BANQUE
HENRI LEMAN
MOUSCRON (Belgique) TOURNAI
Maison fondée en 1880
Banque - Escompte - Change
Fonds Publics - Coupons - Assurances
Location de COFFRES-FORTS de toutes dimensions
Garde de Valeurs à découvert

LES ORAGES

A ROUBAIX

Les chaleurs de ces derniers jours nous ont valu mardi et mercredi des orages qui ont passé rapidement au-dessus de Roubaix, accompagnés de pluies diluviennes et bienfaisantes, du moins pour nos potagers et les plaines de la région.

L'orage de mardi n'a été marqué à Roubaix par aucun incident. Mercredi à trois heures et quart de l'après-midi, un coup de tonnerre se fit entendre soudain avec un bruit sinistre, et toutes les personnes qui se trouvaient dans les parages de la place de la Liberté, eurent l'impression que la foudre était tombée dans le voisinage. Elle avait frappé, en effet, le trolley des tramways, brûlant les lampes du « bloc-système » installé sur cette place, comme signal pour les tramways de la Fosse-aux-Chênes. En même temps les disjoncteurs se détachèrent des appareils électriques au dépôt du Laboureur, et sur tout le réseau, le courant fut interrompu pendant quelques instants.

On ne signale aucun autre accident.

DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES ET DANS L'AISNE

Un violent orage s'est déchaîné mardi vers midi, pendant vingt minutes, sur toute la région d'Etrœungt, dans l'arrondissement d'Avesnes et sur le nord du département de l'Aisne. A Etrœungt, en quelques minutes, les rues étaient transformées en ruisseaux, le vent, l'eau, la grêle faisaient rage.

Des toitures et des cheminées ont été enlevées par le vent; des arbres à demi déracinés : les jardins sont saccagés, quant aux arbres fruitiers restés debout, ils sont dégarnis de leurs feuilles et de leurs fleurs.

A Larouillies et Floyon, les dégâts sont également importants. Les fils télégraphiques ont été brisés par la chute des arbres, le long de la route de la Flamengrie à La Chapelle.

FAITS DIVERS

UNE ÉGLISE CAMBRIOLÉE A GUÉRET

Guéret, 26 mai. — L'église de la Souterraine a été cambriolée.

Trois ciboires, quatre calices, ainsi que des objets de valeur et une bicyclette ont disparu.

Les voleurs ont pénétré dans l'église avec effraction.

L'ASSASSINAT D'UN ENFANT DE 12 ANS PRES D'EVREUX

Mme Bouillet, mère du jeune Edouard, trouvé assassiné dans le pré du Bel-Ebat, à Evreux, a déclaré hier qu'une douzaine de voyous que son mari avait, il y a quelques jours, expulsés de son café, s'étaient retirés en proférant de violentes menaces.

D'autre part, en se rendant au pré, pour reconnaître son enfant, elle rencontra un homme vêtu d'une cotte bleue qu'elle avait vu la veille, à son comptoir. « Où est mon fils ? » lui demanda-t-elle. L'homme pâlit, se troubla, déclara qu'il ne l'avait point vu et prit la fuite : il a depuis quitté Evreux.

L'heure du crime a été précisée par Mlle Fourrage et sa mère, habitant avenue de Breteuil, et M. Lesesgneur, demeurant à Saint-Sébastien-de-Morsang. A neuf heures et demie, ces personnes faisaient les cent pas sur l'avenue bordant le pré du Bel-Ebat; elles entendirent des cris d'épouvante, des plaintes d'enfant provenant du fossé où le lendemain fut découvert le cadavre. Mais les flonflons de l'orchestre, le bruit du cirque, les empêchèrent de discerner ces cris. Elles crurent à une rixe de gamins et n'y prêtèrent aucune attention.

Une Commission rogatoire a été envoyée au Parquet de Mamers pour interroger les artistes et le personnel du cirque qui est allé s'y installer en quittant Evreux.

TRÈFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur.
Méfiez-vous des contrefaçons. 5577

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Les Scandales de la Marine

Nouvelles révélations

Paris, 26 mai. — Malgré le parti-pris de la commission d'enquête sur la marine de ne rien livrer du résultat de ses travaux, certaines de ces découvertes parviennent à filtrer. On raconte que, parmi les faits qui ont particulièrement attiré son attention, se trouverait le suivant : Une compagnie métallurgique du centre de la France ayant reçu une commande de tôle d'une trempe spéciale, pour torpilleurs, aurait livré des tôles d'une qualité inférieure à celles prévues dans les conditions du marché, ce qui aurait présenté les plus graves inconvénients au point de vue de la résistance de nos bâtiments.

Le représentant de cette compagnie, interrogé par la commission, aurait déclaré que la tôle livrée pouvait, en effet, n'être pas absolument conforme au type commandé, mais que la responsabilité devait incomber au contrôle de la marine qui avait accepté, sans observation, la livraison.

La compagnie dans la partie des conclusions déjà arrêtées, demande, paraît-il, des sanctions contre les services mis en cause.

L'étouffement. — Un démenti de M. Briand

Paris, 26 mai. — On avait raconté, dans les couloirs de la Chambre, et nous avions rapporté ce bruit sous réserves, que M. Briand, dont les relations politiques avec les directeurs des usines Dunieux, étaient connues de tout le monde, avait pu contribuer à l'étouffement de l'affaire de corruption de fonctionnaires. On s'est ému de cette information à la chancellerie, qui communique ce soir, la note suivante :

« Un journal insinue que M. Aristide Briand aurait interveni autrefois pour faire étouffer une plainte de corruption de fonctionnaires. Cette information est dénuée de tout fondement. Jamais, à aucun moment, M. Aristide Briand n'est intervenu dans une affaire de ce genre, au profit de qui que ce soit. »

Le Trafic des Grâces

L'AFFAIRE MARIX A L'INSTRUCTION

Paris, 26 mai. — C'est tard dans la soirée que s'est terminée l'instruction de l'agent d'affaires Serres.

M. André a commencé l'ouverture et l'examen des scellés. Il en a ouvert une dizaine qui ont fait connaître une cinquantaine de noms nouveaux de personnes ayant été en relations avec les inculpés. Des pièces examinées, il ressort la preuve matérielle des relations étroites qui existaient entre Marix et Serres à propos des affaires de toute nature que faisait le capitaine.

Invité à s'expliquer, Serres, pour tenter de justifier ses relations, est entré dans des détails très compliqués. Il a soutenu que M. Marix avait touché de l'argent pour prix de son entremise. Lui n'avait jamais reçu la moindre rétribution.

Si j'avais touché, a-t-il dit, aurait-on dans ma famille mené la vie modeste et pénible qui était la nôtre ? Tout le monde travaillait autour de moi. Ma femme et ma sœur exercent la profession de couturières. Un de mes frères est forgeron, un autre coureur cycliste. Comparez la vie de cette famille de travailleurs avec l'existence fastueuse du capitaine Marix.

M. André a enregistré ces protestations innocentes. Il convient de dire que la lecture des pièces, dont les scellés ont été ouverts aujourd'hui, n'a encore donné aucune preuve que Serres ait reçu de l'argent pour prix de ses interventions.

En terminant, Serres a déclaré que le capitaine Marix s'était vanté plusieurs fois, devant lui et devant d'autres personnes, d'avoir fait rouvrir les jeux au casino du Mont-d'Or, et d'avoir obtenu l'autorisation de jouer pour le casino d'Amiens.

Le magistrat instructeur va faire établir le relevé des sommes déposées dans certaines maisons de banque par le capitaine Marix et vérifier si ces versements concordent avec les dates des affaires auxquelles il a été mêlé.

UN PUNCH AU GRAND-ORIENT

Discours de M. Lafferre

Paris, 26 mai. — La Fédération des comités radicaux et radicaux-socialistes de la Seine, a offert ce soir, au Grand Orient, un punch à M. Lafferre, député, président du comité exécutif du parti Mascuraud, sénateur, Lauraine et Dubieff, députés, Patenne, conseiller municipal.

Au cours du discours qu'il a prononcé, M. Bonnet, président de la Fédération, a rappelé les grèves récentes des postiers.

Les corporations et les fonctionnaires, a-t-il dit, compromettent leur cause quand ils en appellent à la violence et à la révolte. L'intérêt de la nation domine l'intérêt privé, et nous exigeons, de tous les citoyens, le respect de la loi. L'expérience nous enseigne que ces divisions des républicains ne profitent qu'aux réactionnaires et la bonne politique nous paraît consister à rapprocher et non à séparer tous ceux qui veulent des réformes démocratiques et sociales.

Après lui, M. Lafferre a pris la parole et déclaré que c'était grâce au concours de la démocratie, malgré les embuches tendues par les adversaires de droite, aussi bien que par ceux de gauche, que le parti radical avait pu mener à bien son programme de réformes. M. Lafferre ayant dit en passant leurs faits aux hervéistes et aux anarchistes, qui ne craignent pas, dit-il, d'avoir recours au sabotage et à l'action directe pour entraîner après eux certaines fractions de la démocratie, a fait allusion à certaines critiques dirigées contre le Gouvernement et s'est demandé comment on pourrait arriver à contenter tout le monde dans le parti.

En terminant, il a engagé la démocratie à ne pas s'effrayer des agissements des progressistes et des socialistes qui cherchent à désagréger le parti radical en s'exposant par là même à tuer la République.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Mascuraud, Lauraine, Lefoyer et Patenne.

L'Affaire Steinheil

La confrontation d'Allaire et de Tardivel

Versailles, 26 mai. — Lorsqu'Allaire eut repris ses sens, le juge d'instruction l'invita à répéter devant Tardivel, les déclarations qu'il avait faites quelques instants auparavant, Allaire recommença son récit, tandis que Tardivel l'interrompait pour nier avec énergie avoir tenu les propos que lui prêtait le dénonciateur où lui avoir fait les confidences que celui-ci relatait.

Devant l'impossibilité où il se trouvait de faire jaillir la vérité, M. Come décida de faire conduire Allaire et Tardivel devant M. André. Il fit donc reconduire les deux prévenus à la prison Saint-Pierre puis, à sept heures, quatre gendarmes les amenaient à la gare, où ils prenaient le train pour Paris.

A la C. G. T.

DOUBLE DÉMISSION

Paris, 26 mai. — Au cours de la réunion du comité confédéral de C. G. T., MM. Niel et Thil ont démissionné. Ce soir, au cours de la réunion du comité confédéral, M. Niel, secrétaire de C. G. T., et Thil, secrétaire adjoint, mis en minorité, ont donné leur démission.

Il s'agissait, on le sait, d'examiner les conclusions qu'il y avait lieu de tirer de la dernière grève générale. La question Niel fut agitée. Une discussion des plus animées s'engagea. MM. Griffuelhes et Niel prirent successivement la parole.

Trois ordres du jour furent déposés. Un de M. Périca, de la Fédération du bâtiment, regrettant les paroles prononcées par le secrétaire général de la C. G. T. au congrès des mineurs de Lens. Un autre de M. Blanchard, demandant qu'on établisse les responsabilités de l'échec de la dernière grève générale, enfin, l'ordre du jour pur et simple.

Ce dernier, mis aux voix d'abord, sans que les deux autres eussent été lus, l'ordre du jour pur et simple fut repoussé par 60 contre 36 et 7 abstentions. A la proclamation du scrutin MM. Niel, secrétaire général et Thil, secrétaire adjoint, se levèrent et déclarèrent qu'ils étaient démissionnaires.

Interrogé à la sortie, M. Niel, confirme sa démission, en déclarant qu'il fournira des explications demain, dans une longue lettre qui sera publiée dans la soirée.

LES MÉDAILLES D'HONNEUR DU SALON

Paris, 26 mai. — Les derniers tours de scrutin auxquels on a procédé n'ayant pas donné de majorité, il n'a été décerné de médaille d'honneur au Salon, ni pour la peinture, ni pour la sculpture.

LA RÉINTÉGRATION DES POSTIERS

Le gouvernement y est nettement opposé

Paris, 26 mai. — On annonce, de source officieuse, que le gouvernement est résolu à repousser catégoriquement, et sans autre explication, la proposition de M. Coutant, député d'Ivry, tendant à la réintégration des postiers révoqués.

M. Clémenceau se bornerait à rappeler ses précédentes déclarations et à affirmer à nouveau qu'aucune réintégration n'aura lieu tant qu'il sera au pouvoir.

LES INSCRITS MARITIMES

LA GREVE DE MARSEILLE

Marseille, 26 mai. — Les inscrits maritimes, réunis, cet après-midi, à la Bourse du Travail, ont voté un ordre du jour par lequel ils s'engagent à continuer la grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu pleine et entière satisfaction et adressent un pressant appel à leurs camarades officiers, leur rappellent que la solidarité qui les unit à leurs subalternes ne leur a jamais fait défaut.

La réunion s'est terminée aux cris de : Vive la grève générale ! » Les inscrits maritimes se réuniront de nouveau demain matin.

On compte actuellement à Marseille, 40 navires désarmés. Les hangards de compagnies de navigations sont encombrés de marchandises et plus de 20.000 kilos de colis postaux, à destination de l'Algérie, de la Tunisie et de la Corse sont en souffrance.

A TOULON

Toulon, 26 mai. — Le remorqueur « Hercule », de la direction du port, a appareillé ce soir, pour Marseille, où il va assurer le transport des courriers pour la Corse et l'Algérie.

Dans la soirée, l'ordre est venu de tenir plusieurs autres remorqueurs prêts à partir. Les inscrits maritimes de Toulon, sont toujours tous à leur poste. Aucun rôle n'a été déposé à l'inscription maritime.

L'INCIDENT DE CASABLANCA

Un accord franco-allemand

Paris, 26 mai. — A la suite de la sentence rendue par la cour de La Haye, dans l'affaire des déserteurs de Casablanca, les gouvernements français et allemands ont procédé à un échange de vues, au sujet des suites à donner à cette sentence. On considère comme probable qu'un accord interviendra d'ici peu de jours, sous une formule de regrets réciproques, qui seraient échangés sous forme de lettre entre les gouvernements des deux pays.

LA TEMPÊTE

Les sinistres

Lorient, 26 mai. — Une violente tempête sévit sur les côtes. Le canot « Petit Paul » a touché ce matin, la roche des Errants et a coulé à pic. Les trois hommes composant l'équipage ont été sauvés par le canot « Mage ».

Un canot, monté par L. Lebagouste, propriétaire et Grounel, marin, revenant de Belle-Isle, s'est perdu corps et biens. On craint d'autres sinistres.

Brest, 26 mai. — Le vent du Nord-Ouest souffle depuis ce matin, avec violence, sur les côtes. Le voilier « Abeille » a été démâté en rentrant dans le Goulet et il est arrivé au port avec de nombreuses avaries.

Plusieurs navires de commerce sont venus se mettre à l'abri dans la rade.

Penmarck, 26 mai. — Les canots de sauvetage des stations de Saint-Pierre, Penmarck, Kérity et Saint-Guenode, sont sortis ce matin pour assister le bateau « Albertine de Guilvineck », qui se trouvait en détresse. Un homme a pu être sauvé, trois autres avaient disparu.

LA TAXE DES DÉPÊCHES ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 26 mai. — Le Conseil des ministres a décidé de réduire la taxe des dépêches échangées entre la France et la Russie d'Europe, de 40 à 20 centimes par mot.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Paris, 26 mai. — Le Conseil supérieur des sociétés de secours mutuels, vient d'arrêter les statuts modèles pour les sociétés spéciales de retraites et pour les caisses autonomes.

LA REINE DE SIAM VICTIME D'UN VOL IMPORTANT DE BIJOUX

Londres, 26 mai. — Des bijoux estimés à deux cent cinquante mille francs, appartenant à la reine de Siam, ont été volés en cours de route, à Bangkok Ulm.

CONDAMNATION D'UN ESPION

Belfort, 26 mai. — L'espion Schreier, qui avait été arrêté aux abords du fort de Roppe, a été condamné à 5 mois de prison et 500 francs d'amende.

Les journaux de Paris de jeudi matin

Jeudi, 27 mai 1909.

LE TRAFIC DES GRACES

De l'*Echo de Paris* :

« Marix, qui ne veut pas se laisser égorger sans crier, a déjà cité une douzaine de parlementaires comme garants de sa vertu. Il en citerait deux cents, que tous le renieraient à l'unisson. — Je ne connais pas cet homme. » Et qu'importe qu'ils le renient ou l'avouent. Ce qui est en cause, c'est leur âme commune et solidaire et le régime qu'elle anime, régime de noceurs gloutons et balourds, de bellâtres de casino qui galopent éperdément vers la jouissance, comme s'ils avaient conscience de leur règne, qui n'est qu'une passade de carnaval ».

De la *Libre Parole* :

« Il est à craindre que les yeux ne s'ouvrent trop tard. Ce qui y a d'effrayant dans l'affaire Marix, ce n'est pas Marix, c'est le Marixisme. Marix n'est point une individualité exceptionnellement pervertie, un de ces êtres de simulation et de ruse qui trompent tout le monde par leur hypocrisie. Il n'était point hypocrite. Il agissait en plein jour, il exerçait son trafic devant tous, avec un cynisme sans de verre et d'entrain.

Picquart, en appelant Marix à Paris, pour y être commissaire du gouvernement près le conseil de guerre, connaissait tout ce que Marix avait fait à Amiens, et la réputation dont il jouissait. Très vraisemblablement, c'est pour cela même qu'il l'appelait à Paris ».

De l'*Autorité* :

« La liste des parlementaires compromis dans l'affaire Marix enfle chaque jour. On ne comprend la proposition qu'à la tribune de la Chambre défendait l'autre jour avec tant de vaillance M. Pugliesi Conti, la dissolution du Parlement? Mais c'est la dissolution des mœurs parlementaires qui l'exige ».

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

De la *République Française* :

« Voilà les torpilleurs et contre-torpilleurs de notre escadre de la Méditerranée contraints à assurer le service des correspondances postales et peut-être verront-nous demain nos vaisseaux de guerre employés à assurer le pacifique transport des oranges, des fraises et des petits pois.

» C'est assurément fort pittoresque, une fois par hasard. Mais quand cette situation tend à devenir chronique, à intervalles plus ou moins réguliers, avouez qu'il y a là quelque chose de lamentable et d'humiliant pour un grand pays civilisé. »

MARIAGES ET FIANÇAILLES

Mercredi matin, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église St-Eloi, le mariage de Mlle Jeanne Deschodt, fille de M. Joseph Deschodt, avocat, conseiller municipal, avec M. Bernard, docteur en droit, avocat à Boulogne-sur-Mer.

BULLETIN METÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mercredi 26 mai 1909.

2 h. soir. 18° au-dessus de zéro. — 768, variable.
10 h. soir. 11° au-dessus de zéro. — 769, variable.

Jeudi 27 mai.

Minuit. 12° au-dessus de zéro. — 769, variable.
2 h. matin. 12° au-dessus de zéro. — 766, variable.

Nouvelles Régionales

Un accident dans un chantier à Cambrai

Deux terrassiers ensevelis sous un éboulement

Mardi, vers une heure de l'après-midi, des ouvriers terrassiers de M. Forrière, étaient occupés à leur besogne, lorsque soudain un éboulement se produisit ensevelissant deux d'entre eux, sous la masse de terre écroulée. Ils portent tous les deux des blessures diverses. Le plus jeune, Charles Alyol, 26 ans, avait une plaie au front et des contusions au thorax, le second, Urbain Tranchant, 39 ans, avait des contusions à la hanche droite.

UN ENFANT DE CHŒUR PREND FEU A FRETIN. — Le jeune Cottevel, 12 ans, enfant de chœur, à l'église de Fretin, qui soufflait sur les braises de l'encensoir pour les activer, fut brûlé aux mains et à la figure par une étincelle qui s'était échappée et avait communiqué le feu à son surplis. Aux cris poussés par l'enfant, le prêtre qui officiait, se retourna et arracha le surplis en feu.

LA GRÈVE DES INSCRITS MARITIMES A DUNKERQUE. — Les navires continuent de quitter le port sans incident. Il reste 150 chômeurs à Dunkerque, qui sont des grévistes forcés, parce qu'ils se trouvent matin et soir sans embarquement. La plupart de ces grévistes réclament, à la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, leur salaire, même pour les jours de grève. La Compagnie refuse, et il appartiendra, au Tribunal de commerce, de trancher le différend. M. Dpecouttere, secrétaire des inscrits, a organisé un service de cas économiques au réfectoire populaire, quai des Hollandais.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE A LILLE. — Une ménagère de la rue du Croquet, Philomène Ladreuq, âgée de 62 ans, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés, a tenté de mettre fin à ses jours, mercredi après-midi, en se précipitant du second étage de son habitation. Elle a été relevée avec la cuisse gauche fracturée et transportée à l'hôpital de la Charité.

UN CALAISIEN DEVALISÉ A DUNKERQUE. — Un cordonnier calaisien, Julien Debague, était allé, mardi soir, se distraire à Dunkerque. A minuit, en sortant d'un estaminet, il fut terrassé par deux jeunes gens qui le bourrèrent de coups de poing et lui enlevèrent une somme de 120 francs. Une enquête est ouverte.

LA GRÈVE DES COUPEURS DE LILLE. — Une entrevue qui eut lieu à trois heures de l'après-midi, et à laquelle assistait M. Courouble, secrétaire du Syndicat des coupeurs, n'a donné aucun résultat. Mme Couzineau se refusant au renvoi du chef de coupe, cause du conflit.

UNE CHUTE GRAVE D'UN BEFFROI A SAINT-AMAND. — L'enfant de Mme Maillet, âgé de deux ans, voulut monter au premier étage, à l'aide d'une échelle, dite de meunier. Par suite d'un mauvais mouvement, il fut projeté dans le vide et vint s'abattre sur les dalles. L'enfant est dans un état comateux. Le médecin ne pourra se prononcer avant quelques jours.

MORT DE LA RAGE A VAUCOURT-BUSSUS. — M. Bélette, 48 ans, instituteur, mordu le 20 mars dernier par le chien enragé qui était allé ensuite faire des victimes à Abbeville, avait suivi le traitement antirabique, à l'Institut Pasteur et il était revenu à Vaucourt et avait repris ses occupations. Malheureusement, il n'était pas guéri et, dimanche après-midi, il mourait de la rage dans les souffrances que l'on devine. Cette mort terrible a vivement impressionné la population.

A L'UNIVERSITÉ DE L'ETAT, A LILLE. — Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel M. Chatz, agrégé, chargé de cours à la Faculté de droit l'Université de Lille est nommé professeur adjoint dite faculté.

UN VOL DE VÉLO A LILLE. — Un employé de commerce, M. Henri Fleury, 25 ans, demeurant rue du Petit-Vrier, à Hem, ayant abandonné momentanément son vélo contre un mur, mercredi soir, rue des Buisses, eut la désagréable surprise de constater à son retour que la machine avait disparu. Le volé a porté plainte.

UNE DISPARITION A FRAIC-MARAIS. — On annonce la disparition d'un jeune homme de 20 ans, X..., employé chez un notaire de Douai. X... est parti de l'étude de son patron, mardi après-midi, portant d'une somme de 11 francs et d'un certain nombre d'actes notariés. On l'a vu mardi soir, pour la dernière fois, dans un cabaret de la rue des Ferronniers, à Douai.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 26 mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York cts nets	New-York points	New-Orléans cts nets	New-Orléans points
MAI (1909)	11.20	11.29